



POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS

DE LA MRC
DES APPALACHES



Politique Familles et Aînés

Adoptée le 8 mai 2024

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN Numérique : 978-2-9822565-1-4



Crédit photo: Louise Nadeau



Crédit photo: Lynn Gosselin

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la MRC des Appalaches et du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés et du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.



En partenariat avec :



MRC des Appalaches
Édifce Appalaches
233, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 6K2
Téléphone : 418 332-2757
info@mrcdesappalaches.ca
www.mrcdesappalaches.ca



Table des matières

04	Mot du préfet
05	Mot du directeur général
06	Introduction
07	Vision
08	Définition de la famille
08	Définition d'une personne aînée
09	Valeurs
10	Enjeux
13	Principes directeurs
14	Champs d'intervention prioritaires
15	Orientations
24	Mise en œuvre et suivi de la politique
25	Plan d'action
36	Remerciements
38	Références
39	Annexe



Mot du préfet

La MRC des Appalaches regroupe une part plus importante de personnes âgées que dans les autres MRC de la région de la Chaudière-Appalaches. En conséquence, nous accordons une attention particulière au bien-être et à la santé de ces gens. Avec l'érosion progressive des services de santé et des services sociaux, la communauté élargie doit parfois prendre le relais. La MRC fait donc sa part en exposant les principales préoccupations afin d'agir, en concertation, sur des enjeux à sa portée qui répondent aux besoins de sa population.

L'esprit de la politique Familles et Aînés de la MRC des Appalaches s'appuie sur des principes qui me sont chers et qui touchent à la fois les familles et les aîné-e-s. En effet, le logement, la mobilité, la sécurité de même que l'environnement favorable au bien-être (loisirs, milieu de vie, etc.) se trouvent au cœur des préoccupations de la présente démarche. Ces enjeux, pris dans le contexte du tissu social de la MRC, ont tous un point commun, à savoir l'accessibilité et l'inclusion.

Je tiens à remercier les municipalités locales qui ont élaboré leur propre politique Familles et Aînés et qui ont permis à la MRC de travailler en tenant compte de celles-ci. C'est un beau travail d'équipe, une belle démonstration de concertation et de collaboration.

Un merci particulier aux bénévoles ayant contribué à la présente démarche, que ce soit au niveau local ou régional. J'aimerais également souligner la contribution remarquable du personnel de la MRC et des organisatrices communautaires du CISSS-CA, sans qui l'élaboration d'une telle politique n'aurait pas été possible.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Brousseau'.

Marc-Alexandre Brousseau
Préfet de la MRC des Appalaches



Crédit photo : Louise Nadeau

Mot du directeur général

La MRC des Appalaches agit avec fierté et engagement en faveur des aîné-e-s et du bien-être des familles sur le territoire. Notre démarche trouve son origine à partir du travail réalisé par les municipalités locales qui ont elles-mêmes initié une réflexion familles et aîné-e-s à l'échelle de leur population. Le champ d'action de la MRC s'inscrit donc en complémentarité avec les enjeux locaux en matière de préoccupations pour les familles et les aîné-e-s.

Le statut d'ami des aînés signifie que la MRC veut, à travers ses différents mandats, offrir un environnement propice à l'épanouissement et à la santé globale des aîné-e-s sur le territoire. Par son implication, la MRC désire également favoriser l'intégration de la perspective aînée dans ses diverses actions.

Les familles revêtent aussi un caractère central au sein des priorités de la MRC. En effet, elles constituent une bonne partie de la clientèle cible lorsque la MRC pose des gestes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, de l'offre de services et du sentiment d'appartenance.

De façon générale, la MRC s'est donné comme orientation de prioriser la concertation afin d'unir nos forces et ainsi mieux servir nos communautés et nos citoyen-ne-s. La politique Familles et Aînés de la MRC des Appalaches s'avère un très bon exemple. Les municipalités locales et les nombreux partenaires se sont rassemblés derrière une préoccupation commune et chacun a pris sa part d'engagement. La présente politique Familles et Aînés est donc le reflet de cette concertation et de la volonté de la MRC à agir dans son champ d'expertise.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Lavergne'.

Rick Lavergne

Directeur général de la MRC des Appalaches

Introduction

À l'automne 2022, la MRC des Appalaches a entrepris une démarche afin de se doter d'une toute première politique Familles et Aînés. Cette politique intégrée se veut un cadre de référence visant l'amélioration du milieu de vie des familles, la rétention de citoyen-ne-s dans leur communauté et l'attractivité du territoire de la MRC.

La réflexion et l'élaboration de la politique ont été nourries par la démarche collective soutenue par la MRC pour l'accompagnement de neuf municipalités du territoire dans le cadre de l'adoption ou le renouvellement d'une telle politique, en plus des démarches individuelles d'autres municipalités du territoire.

Cette politique est le fruit d'un travail de concertation et de consultation avec les partenaires et acteurs des milieux communautaire et de la santé afin d'identifier les enjeux présents sur le territoire et d'établir un plan d'action qui réponde aux besoins de la population, des organismes communautaires et des municipalités.

Dans la mise en œuvre de cette politique, la MRC des Appalaches entend jouer un rôle de **leader**, de **partenaire**, de **facilitatrice** ou encore d'**accompagnatrice**.



Vision

Le bien-être individuel et collectif est au cœur des préoccupations de la MRC des Appalaches qui reconnaît l'importance d'un milieu de vie inclusif. Depuis les dernières années, le territoire fait face à de nouveaux enjeux et la MRC entend favoriser le mieux-être et l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population et ainsi œuvrer au renforcement du tissu social.

En offrant un milieu de vie attractif, la MRC des Appalaches souhaite inciter les familles à s'établir sur le territoire, encourager le vieillissement actif et contribuer au maintien de la population sur le territoire.

L'adoption de la politique Familles et Aînés vise à définir clairement les rôles et responsabilités de la MRC et à doter l'administration municipale du territoire d'un cadre d'intervention. En offrant un appui à l'administration municipale pour le soutien aux organismes locaux et en soutenant les organismes dont la mission œuvre à l'ensemble du territoire, la MRC souhaite faciliter l'action de ceux-ci à l'échelle du territoire.

La MRC des Appalaches peut jouer un rôle important dans la mise en commun des forces et des ressources et c'est en faisant preuve de leadership qu'elle peut faire de son territoire un milieu de vie où tou-te-s peuvent s'épanouir.



Crédit photo : Michel Tremblay

Définitions

La famille, quelle qu'elle soit, constitue un noyau fondamental d'une communauté. Qu'elle réunisse des personnes liées par liens de parenté ou qu'elle soit choisie, la famille évolue sans cesse et la reconnaissance de la diversité des modèles familiaux est essentielle à un développement social inclusif. La famille se ficelle à travers des relations intergénérationnelles qui participent à ce que chacun-e de ses membres puisse faire société.

La famille repose sur des liens sociaux qui se vivent dans la continuité et sur le partage de valeurs communes qui contribuent à un sentiment d'appartenance fort. Elle est un lieu d'apprentissage et d'expériences de vie partagées. En fournissant un milieu de vie sécuritaire et épanouissant, elle participe à une communauté forte, engagée et solidaire.

La personne aînée joue un rôle fondateur au sein de la communauté, puisqu'elle est porteuse d'une mémoire collective, d'une expertise et d'un vécu qu'elle peut transmettre aux plus jeunes générations. Jouissant souvent davantage de temps libre, elle est une ressource précieuse, entre autres par son engagement social et communautaire dont peut bénéficier l'ensemble de la collectivité.

Afin de bien saisir les réalités multiples rencontrées et vécues par les personnes aînées, il est essentiel de reconnaître les différences générationnelles qui les définissent et qui peuvent se traduire en une différence des habitudes de vie, d'éducation, des avoirs, des valeurs, des manières d'être, du vécu, ou encore de la participation sociale et citoyenne.

En dépit de la contribution qu'elle apporte à son milieu, la personne aînée peut également se trouver en position de vulnérabilité et elle doit pouvoir bénéficier du soutien nécessaire au maintien de sa qualité de vie et de son inclusion sociale. L'épanouissement et le vieillissement actif des personnes aînées jouent un rôle clé dans la construction d'une collectivité forte.

Définition de la famille

Définition d'une personne aînée

Valeurs

Les valeurs de la politique Familles et Aînés sont en adéquation avec celles du plan stratégique de la MRC des Appalaches.

Équité

Offrir à tou·te·s l'opportunité de prendre part activement à la communauté dans des conditions équitables

Respect

Respecter les valeurs, les conditions de vie et les réalités de tou·te·s

Inclusion

Œuvrer à ce que tou·te·s puissent faire société et se sentent reconnu·e·s

Solidarité

Soutenir la population et reconnaître ses besoins

Bien-être individuel et collectif

Agir de manière à favoriser le bien-être de tou·te·s et de la communauté

Accessibilité

Veiller à l'accessibilité des services pour tou·te·s

Enjeux

À l'instar de plusieurs régions et territoires, la MRC des Appalaches fait face à certains enjeux qui limitent ou contraignent à différents égards le développement social et économique, de même que la capacité et la possibilité pour l'ensemble de la population de bénéficier de l'information et des services communautaires qui participent à l'amélioration de la qualité de vie.

Consciente de ces enjeux et de leurs impacts, la MRC des Appalaches entend œuvrer au déploiement d'une action concertée à l'échelle du territoire afin d'offrir à la population et aux organismes du territoire les conditions propices à l'amélioration du bien-être collectif et individuel.

Accessibilité

Les difficultés liées à l'accessibilité – physique, financière, sociale – représentent un enjeu, tant au niveau des loisirs que des services communautaires ou de la santé, que ce soit dû au transport, aux frais trop élevés ou à l'impossibilité d'offrir des services dans les nombreuses municipalités qui sont réparties sur le territoire.

La MRC doit développer des actions concertées afin de garantir un service équitable sur tout le territoire, jouer un rôle de médiateur auprès des différentes parties prenantes et travailler à la mobilité des services offerts tant par les organismes que par la MRC ou par un regroupement de municipalités. La MRC reconnaît que les enjeux socioéconomiques sont un frein à l'amélioration de la qualité de vie et entend veiller à l'accessibilité des services communautaires afin de pallier les enjeux tels que la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Transport

Le territoire, comme bien d'autres, est aux prises avec d'importants enjeux de transport régional et de transport adapté. Que ce soit le transport interrégional limité, les options de transport en commun flexible (p. ex. : Taxibus de Thetford Mines) qui n'arrivent pas à répondre aux besoins, l'étendue du territoire qui rend difficile la mise en place d'un service de transport collectif territorial : les enjeux liés au transport ont été soulevés depuis plusieurs années dans la région et peu de solutions ont pu contribuer à réduire l'ampleur de la problématique.

De plus, de nouveaux enjeux tels que l'arrivée importante de personnes immigrantes et d'étudiant-e-s étranger-ère-s dans la MRC mettent en exergue le besoin d'accroître les services de mobilité sur le territoire.





Crédit photo: Louise Nadeau

Logement

L'abordabilité des logements pour les personnes à la santé financière fragile et la limitation du parc locatif sont une grande préoccupation du territoire. Cette problématique est d'autant plus prenante en regard du vieillissement de la population et de l'arrivée importante et récente de personnes immigrantes sur le territoire, contribuant à accentuer la pression sur le parc locatif qui peine à répondre aux besoins.

Pérennité des organismes et implication bénévole

Que ce soit dans le milieu municipal ou dans les organismes qui œuvrent sur le terrain, on note un important enjeu de relève et de ressources humaines et financières. Le manque de ressources humaines et financières contraint la poursuite de la mission de plusieurs organismes ainsi que leur capacité à répondre à la demande grandissante et aux besoins sur tout le territoire.

De plus, plusieurs organismes du territoire semblent affectés par une baisse de l'engagement et de la relève dans l'implication bénévole qui est, dans bien des cas, essentielle au fonctionnement.

Vieillesse de la population

Les données démographiques sont claires : la région est aux prises avec une population vieillissante et même, plusieurs personnes qui œuvrent dans les organismes sont vieillissantes. Les personnes âgées sont plus à risque de se retrouver en position de vulnérabilité, d'une part du fait qu'elles semblent parfois réticentes à demander de l'aide, et d'autre part du fait qu'elles sont souvent plus difficiles à rejoindre via les canaux de communication utilisés.

De plus, dans l'objectif de veiller au vieillissement actif de la population, l'offre de loisirs pour les personnes âgées semble sous-développée et l'accès aux différents services semble parfois problématique en raison de leurs faibles revenus, mais également du manque de transport.

Communications

La transmission et la communication des informations à la population, aux organismes et aux municipalités nécessitent un soin et une attention particulière. Bien que la transmission de l'information aux organismes et aux municipalités apparaît comme prioritaire, il semble également y avoir une méconnaissance des services et des activités offertes sur le territoire à l'attention de la population. Il est également nécessaire de prendre en considération les différentes problématiques liées à l'alphabétisation sur le territoire afin de s'assurer que l'ensemble de la population ait un accès égal à l'information, de même que la capacité des organismes communautaires de correspondre dans d'autres langues pour mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes.

De plus, un manque de communication entre les différents milieux (scolaire, communautaire, municipal) participe aux difficultés de bien transmettre l'information.

Leadership et concertation entre les milieux scolaire, communautaire et municipal

Afin de mieux répondre aux différents besoins de la population et des organismes du territoire, la concertation entre les différents acteurs doit être davantage soutenue et encouragée. Une offre de loisirs concertée entre les municipalités, de même qu'une offre concertée des services communautaires, assureraient un plus grand accès à ceux-ci. Enfin, il serait essentiel de réactiver les initiatives conjointes et de collaboration avec le milieu scolaire afin de rejoindre davantage les jeunes. La MRC doit se positionner en tant que leader afin de susciter des contributions concertées d'une multiplicité d'acteurs sur le territoire.

Nouveaux enjeux

L'arrivée récente et importante de personnes immigrantes et l'accroissement de la population étudiante étrangère sont de nouveaux enjeux pour lesquels la MRC des Appalaches se doit d'agir. Les enjeux d'accessibilité au transport, au logement abordable et aux services sont d'autant plus difficiles pour la population immigrante et l'augmentation de celle-ci sur le territoire participe, dans une certaine mesure, à accroître des problématiques déjà présentes dans la MRC.

La MRC, en collaboration avec les municipalités de son territoire et les organismes communautaires, doit déployer une stratégie d'actions afin d'assurer un accueil adéquat et de veiller à l'accessibilité des services pour ces personnes immigrantes, ainsi qu'à la capacité des organismes communautaires de répondre à la demande grandissante aux services.



Gracieuseté de la municipalité Kinnear's Mills



Crédit photo : Francine Marcoux

Principes directeurs

Les principes directeurs posent les balises du cadre d'intervention pour la MRC et l'administration municipale du territoire. Ceux-ci se veulent transversaux à l'ensemble des orientations de la politique.



Viellissement actif

Encourager une participation sociale et citoyenne active des personnes âgées et offrir un milieu de vie sécuritaire qui favorise un vieillissement en santé.



Environnement favorable aux enfants

Implanter un environnement qui favorise le développement, l'apprentissage, la réussite éducative, l'épanouissement et la sécurité des enfants.



Saines habitudes de vie

Offrir un environnement de vie favorable au développement de saines habitudes afin de participer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des citoyen-ne-s.



Accès inclusif aux services

Assurer l'accessibilité physique, financière et sociale des services (organismes communautaires, transport, etc.) à l'ensemble de la population du territoire. L'accessibilité doit être rendue possible par la mobilité des services vers les citoyen-ne-s et par le transport disponible vers les points de service.



Concertation, partenariats et mutualisation des ressources

Soutenir la concertation au sein et entre les milieux municipal, communautaire et scolaire, et encourager la mutualisation des ressources humaines, financières et des services.



Transmission et communication de l'information

Affirmer le leadership de la MRC en assurant une meilleure transmission des informations à la population, aux organismes de soutien et aux municipalités.

Champs d'intervention prioritaires

Certains champs d'intervention apparaissent comme prioritaires pour la MRC des Appalaches afin de répondre à des besoins plus importants pour le développement social du territoire. Ces champs d'intervention sont :

Espaces extérieurs et bâtiments

La MRC des Appalaches se démarque par la qualité des sites et des infrastructures de plein air et souhaite mettre en valeur les infrastructures supralocales existantes. Elle entend également participer à la création d'une infrastructure régionale, permettant un accès égal et inclusif aux services qui y seront offerts à l'ensemble de la population.



Habitat et milieu de vie

L'accès au logement et l'abordabilité de celui-ci est essentiel pour le maintien d'une collectivité forte sur le territoire. Des mesures doivent être mises en place afin d'aider à la diversification de l'offre de logement et à l'accès au logement pour les personnes défavorisées.



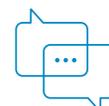
Transport et mobilité

Le transport et la mobilité sont un enjeu majeur qui affecte particulièrement les municipalités rurales du territoire. Cet enjeu participe à accroître les inégalités d'accès aux services, particulièrement pour la population vulnérable (p. ex. : personnes âgées, personnes seules) qui ne dispose pas des mêmes moyens et outils pour bénéficier des services. La MRC des Appalaches vise la parité d'accès aux services.



Communication et information

Une transmission et une communication des informations structurée et constante joue un rôle clé dans le développement du territoire. En faisant une meilleure promotion des services, programmes et ressources disponibles, la MRC participe à la vitalité de son territoire.



Orientations

En plus de reconnaître l'importance des problématiques relevant des quatre champs d'intervention identifiés comme prioritaires, la MRC des Appalaches entend agir sur l'ensemble des champs d'intervention d'une politique Familles et Aînés.



Espaces extérieurs et bâtiments

La MRC des Appalaches bénéficie d'un environnement naturel riche qu'elle souhaite mettre en valeur, mieux faire connaître et rendre accessible, au mieux de ses capacités, à l'ensemble de la population du territoire. Elle souhaite participer de manière active à la promotion et à l'accessibilité des sites de plein air et des infrastructures sportives de son territoire.

Objectifs

- 1.1 Favoriser l'accessibilité aux espaces de loisirs et de plein air à l'ensemble de la population de la MRC.
- 1.2 Encourager la pratique des activités de plein air et de loisirs.
- 1.3 Soutenir le développement des sites et des infrastructures de plein air dans les municipalités du territoire.

Orientations



Habitat et milieu de vie

L'accessibilité et l'abordabilité au logement est une préoccupation importante pour la MRC des Appalaches. Elle entend contribuer à pallier les besoins en appuyant les municipalités de son territoire à la lumière de nouveaux enjeux, telle l'augmentation de la population immigrante sur le territoire.

Objectifs

- 2.1 Stimuler la diversification de l'offre de logement sur le territoire.
- 2.2 Favoriser l'accessibilité au logement abordable pour les groupes socialement et économiquement défavorisés (p. ex. : personnes âgées, immigrantes, itinérantes).



3



Transport et mobilité

La mobilité et l'accessibilité au transport sont un souci constant pour la MRC des Appalaches. Elle reconnaît que l'absence de services de transport collectif à l'extérieur de la ville centre, Thetford Mines, est une problématique majeure, notamment pour les municipalités rurales éloignées, et plus particulièrement pour les groupes défavorisés. Elle souhaite mettre en place des initiatives structurantes afin de permettre à la population une plus grande accessibilité aux services sur le territoire.

Objectifs

- 3.1** Favoriser les modes de transport durables et la mobilité sur l'ensemble du territoire.
- 3.2** Faciliter l'accès aux services pour l'ensemble de la population de la MRC.

Orientations

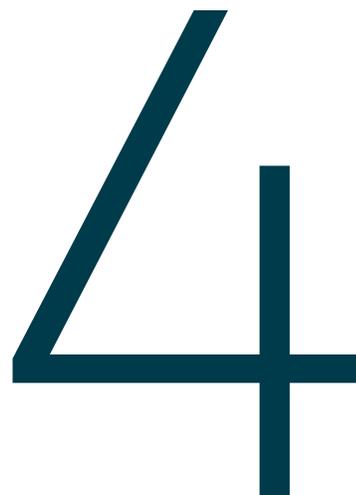


Communication et information

Les enjeux de communication sont souvent source de méconnaissance des différents services offerts sur le territoire. La MRC des Appalaches entend participer à la mise en place de solutions structurantes pour assurer une meilleure transmission de l'information à l'endroit des municipalités et de la population.

Objectifs

- 4.1 Favoriser une communication fluide et accessible à tou-te-s.
- 4.2 Faire connaître la MRC, ses mandats et ses services.
- 4.3 Promouvoir et mettre en valeur le territoire régional et ses activités.



5



Participation sociale

Une participation sociale et citoyenne active contribue au maintien d'une bonne qualité de vie et au renforcement du tissu social. La MRC des Appalaches entend stimuler la vie citoyenne et encourager l'implication et l'engagement bénévole.

Objectifs

- 5.1 Encourager la participation citoyenne.
- 5.2 Susciter l'intérêt des nouveaux-elles arrivant-e-s pour la MRC et assurer un accueil et un accompagnement adéquat.

Orientations



Loisirs, culture et vie communautaire

Afin de maintenir le dynamisme de son milieu, la MRC des Appalaches vise une plus grande concertation, dans le but d'une part de proposer une offre de loisirs et culturelle enrichissante et satisfaisante pour l'ensemble de la population, et d'autre part de mettre en place des initiatives de partenariat et de mutualisation pour accroître la diversité de l'offre.

Objectifs

- 6.1 Développer l'offre en loisirs sportifs, culturels et de plein air sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins des familles et des aîné·e·s.



7



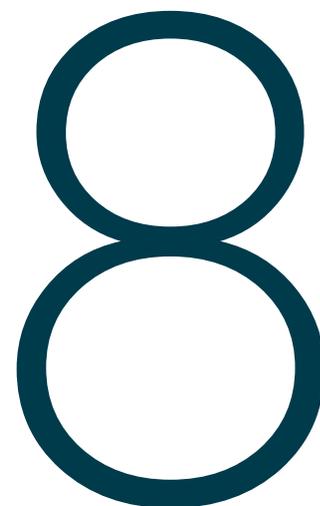
Respect et inclusion sociale

La MRC des Appalaches espère contribuer à répondre aux nouveaux défis auxquels font face les municipalités de son territoire. Elle a à cœur l'inclusion de l'ensemble des groupes de la population et souhaite agir en concertation avec les milieux afin de réfléchir aux actions à mettre en place dans le but de résoudre la nouvelle problématique d'itinérance sur le territoire et le défi d'intégration des nouveaux-elles arrivant-e-s.

Objectifs

- 7.1 Favoriser la rétention des familles et des aîné-e-s ainsi qu'une meilleure intégration des nouveaux-elles arrivant-e-s dans leur communauté d'accueil.
- 7.2 Brosser un portrait de l'itinérance dans la MRC.

Orientations



Santé et services sociaux

Le vieillissement de la population et les enjeux liés à la pauvreté sont deux problématiques majeures pour lesquelles la MRC des Appalaches désire s'impliquer, notamment en améliorant ses liens avec le milieu communautaire.

Objectifs

- 8.1** Favoriser une offre de services sociocommunautaires et de programmes la plus complète possible, qui réponde aux besoins des familles et des aîné·e·s.
- 8.2** Contribuer à la promotion des services communautaires.
- 8.3** Sensibiliser les organismes sociocommunautaires au déploiement de leurs services sur l'ensemble du territoire.
- 8.4** Agir sur les déterminants sociaux de la santé dans la lutte contre la pauvreté, notamment la sécurité alimentaire.



Sécurité

La sécurité est un aspect essentiel pour le développement d'un milieu de vie sain et épanouissant. La MRC des Appalaches veut soutenir les efforts et les initiatives visant l'amélioration de la sécurité de manière générale.

Objectifs

- 9.1 Outiller les municipalités afin que les axes routiers soient plus sécuritaires pour la population, notamment les familles et les aîné·e·s.
- 9.2 Améliorer la sécurité à domicile des aîné·e·s.

Mise en œuvre et suivi de la politique

Afin d'assurer un déploiement cohérent de l'intervention de la MRC et des municipalités de son territoire, la MRC reconnaît la nécessité de s'assurer que les différentes politiques supralocales (p. ex. : PFM-MADA, immigration, culture, développement social, PDZA, jeunesse, accueil et inclusion), incluant leurs plans d'action, soient en adéquation avec les besoins exprimés par le milieu.

La MRC veillera à assurer le maintien de conditions favorables à la réalisation des plans d'action visant la mise en œuvre de la politique Familles et Aînés. De même, elle entend mobiliser régulièrement les différents acteurs et partenaires, dans l'objectif de faire le suivi des actions pour la mise en œuvre de la politique.

Pour assurer la mise en œuvre de la politique Familles et Aînés, la MRC identifie deux objectifs généraux :

- ▶ **Souscrire aux programmes de soutien financier pour la mise en œuvre de politiques Familles et Aînés, la coordination et l'accompagnement des municipalités;**
- ▶ **Créer un comité de travail interne pour assurer la mise en œuvre du plan d'action.**



Crédit photo: Lynn Gosselin



Gracieuseté de Tourisme Région Thetford

Plan d'action

Politique Familles et Aînés de la MRC des Appalaches 2024-2027

A Aînés

F Familles

1. ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

OBJECTIF	ACTION	CIBLE	RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
							2024-2025	2026	2027	
		A F								
1.1 Favoriser l'accessibilité aux espaces de loisirs et de plein air à l'ensemble de la population de la MRC	Appuyer les infrastructures de loisirs supralocales sur les plans financier et promotionnel	✓	Cégep OBNL Coops	MRC Municipalités	Partenaire	\$\$\$\$	✓	✓	✓	Nombre d'organisations soutenues
	Appuyer les établissements d'enseignement dans leur démarche de consolidation de leurs programmes d'études	✓	Cégep CSSA	MRC	Accompagnatrice	-	✓	✓	✓	Maintien et bonification des programmes
	Évaluer la possibilité de partager le financement d'équipements sportifs ou de loisirs ayant une portée régionale à l'ensemble des municipalités dans le but d'uniformiser l'accessibilité et d'augmenter l'offre de services à la population de la MRC	✓	MRC	Municipalités Cégep	Leader	-	✓			Étude de coûts et faisabilité
1.2 Encourager la pratique des activités de plein air et de loisirs	Faire la promotion des sites de plein air et des bienfaits sur la santé des individus et des collectivités	✓	MRC	Municipalités	Leader	\$\$	✓	✓	✓	Nombre d'outils développés
1.3 Soutenir le développement des sites de plein air dans les municipalités du territoire	Soutenir financièrement les initiatives de loisir et de plein air dans le cadre du plan plein air et du FRR-volet 2	✓	MRC	Municipalités	Leader	\$\$\$\$	✓	✓	✓	Projets réalisés
	Effectuer une veille stratégique sur les programmes d'aide financière utiles aux municipalités et aux organismes	✓	URLS	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Diffusion des informations auprès des promoteurs

2. HABITAT ET MILIEU DE VIE

OBJETIF	ACTION	CIBLE	RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
							2024-2025	2026	2027	
		A F					2024-2025	2026	2027	
2.1 Stimuler la diversification de l'offre de logement sur le territoire	Participer aux travaux de la table logement de la MRC des Appalaches et assurer l'arrimage avec la démarche d'accompagnement régionale Chaudière-Appalaches	✓	CDC OH	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Réalisation d'un plan d'action
	Outiller les municipalités sur les différents modèles possibles, les aspects réglementaires, les incitatifs et les accompagnements disponibles	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	✓	✓	✓	Outils développés
	Informier les municipalités sur les programmes de soutien technique et financier pour différents types d'habitations collectives et des mesures réglementaires pour favoriser la construction de nouvelles habitations	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	-	✓	✓	✓
2.2 Favoriser l'accessibilité au logement abordable pour les groupes socialement et économiquement défavorisés (p. ex. : personnes âgées, immigrantes, itinérantes)	Faire connaître les terrains constructibles des 19 municipalités de la MRC et sensibiliser les propriétaires	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de municipalités rencontrées
	Poursuivre le soutien au Service d'aide à la recherche de logement (SARL) et examiner l'opportunité de financer le service sur une base territoriale	✓	OH	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Nombre de personnes accompagnées
	Maintenir et informer la population sur les différentes mesures d'aide à l'habitation (Reno-Région, Programme d'adaptation de domicile)	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	-	✓	✓	✓

3. TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
3.1 Favoriser les modes de transport durables et la mobilité sur l'ensemble du territoire	Mettre en place un projet de transport collectif en milieu rural et connecté à Taxibus de la ville de Thetford Mines	✓	✓	MRC	Municipalités	Leader	\$\$\$\$	✓	✓	✓	Service en place
	Poursuivre les démarches pour la réorganisation du transport adapté	✓	✓	MRC	Municipalités	Leader	\$\$\$\$			✓	Restructuration complétée
	Faire les représentations politiques auprès des instances ministérielles afin que soient rehaussés les programmes de soutien pour les services de transport et auprès des gestionnaires	✓	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	✓	✓	✓	Enveloppe des programmes bonifiée
	Analyser la possibilité d'aménager des infrastructures pour la mobilité active et sécuritaire (p. ex. : piste cyclable) entre les municipalités	✓	✓	Municipalités	MRC	Accompagnatrice	-	✓			Étude de coûts et faisabilité
3.2 Faciliter l'accès aux services pour l'ensemble de la population de la MRC	Encourager les organisations à rendre certains de leurs services mobiles et flexibles	✓	✓	CISSS CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Nombre d'organisations offrant des services mobiles
	Encourager les organisations à coordonner des plages de rendez-vous pour les résident-e-s des municipalités rurales	✓	✓	CISSS CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Nombre de jumelages réussis
	S'assurer que l'offre de transport bénévole soit accessible (AAVA et Concert'Action)	✓	✓	CISSS CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Augmentation du nombre de transports sur l'ensemble du territoire

4. COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJETIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
4.1 Favoriser une communication fluide et accessible à toutes	Mettre en place un plan de communication afin de notamment rejoindre les familles, les aîné·e·s et l'ensemble de la population de la MRC	✓	✓	MRC	Municipalités	Leader	\$\$	✓			Production du plan de communication
	Évaluer l'opportunité de créer et d'animer une table des conseiller·ère·s en communication des organisations du territoire	✓	✓	MRC	Cégep CISS CSSA Ville de Thetford	Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de rencontres
	Diffuser les suivis du conseil des maires auprès des directeur·rice·s des municipalités	✓	✓	MRC		Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de rencontres et de diffusions
4.2 Faire connaître la MRC, ses mandats et ses services	Promouvoir les services, les ressources et les programmes d'aide financière en lien avec les municipalités	✓	✓	MRC		Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de diffusions
	Promouvoir une programmation commune des activités tenues durant la semaine de relâche et la Fête du voisinage	✓	✓	MRC		Leader	\$	✓	✓	✓	Nombre de diffusions
4.3 Promouvoir et mettre en valeur le territoire régional et ses activités	Diffuser et faire la promotion de l'agenda électronique «Quoi faire Région Thetford»	✓	✓	MRC (bureau du tourisme) Municipalités Organismes		Leader	\$	✓	✓	✓	Nombre de diffusions et statistiques

5. PARTICIPATION SOCIALE

OBJETIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
5.1 Encourager la participation citoyenne	Soutenir et accompagner Concert'Action Beaulac-Garthy dans l'accomplissement de sa mission régionale	✓	✓	CISS CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Organisme outillé pour accomplir son mandat
	Promouvoir et reconnaître l'apport du bénévolat dans le développement des communautés (p. ex. : activité de reconnaissance)	✓	✓	Concert'Action CDC Municipalités	MRC	Facilitatrice	\$	✓	✓	✓	Nombre d'actions de reconnaissance
	Encourager les activités de formation et recrutement des bénévoles	✓	✓	Concert'Action CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Nombre d'activités
5.2 Susciter l'intérêt des nouveaux-elles arrivant-e-s pour la MRC et assurer un accueil et un accompagnement adéquat	Soutenir les municipalités afin de répondre aux besoins des familles, des retraité-e-s qui reviennent en région et des personnes immigrantes	✓	✓	MRC Municipalités		Leader	-	✓	✓	✓	Nombre d'interventions

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
6.1 Développer l'offre en loisirs sportifs, culturels et de plein air sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des besoins des familles et des ciné-e-s	Faire connaître les diverses tendances en loisirs	✓	✓	URLS	MRC Municipalités	Partenaire	-	✓	✓	✓	Nombre de diffusions auprès des municipalités
	Évaluer la possibilité de mettre sur pied un nouvel organisme pour les ciné-e-s	✓	✓	CISSS CDC	MRC	Partenaire		✓			Production de l'étude
	Évaluer l'opportunité de créer une table régionale des intervenant-e-s en loisirs municipaux en vue de favoriser les partenariats intermunicipaux-MRC et le partage de ressources et d'information	✓	✓	MRC Municipalités	URLS	Leader	-	✓			Nombre de municipalités participantes
	Faire la recension des ententes intermunicipales	✓	✓	MRC Municipalités		Leader	-	✓			Document de recension
	Identifier et promouvoir des initiatives inspirantes en terme d'accès équitable pour toute-s les citoyen-ne-s de la MRC	✓	✓	MRC Municipalités	URLS	Leader	-	✓	✓		Liste d'initiatives et sa diffusion
	Planifier au moins un événement territorial par année (p. ex. : Nos milieux de vie en action Chaudière-Appalaches)	✓	✓	MRC Municipalités		Leader	\$\$	✓	✓	✓	Nombre de municipalités participantes
	Déployer le programme et les services d'Accès-loisirs	✓	✓	CISSS Organismes communautaires		Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Nombre d'inscriptions
	Programmer une journée annuelle familiale dans la MRC		✓	MRC		Leader	\$	✓	✓	✓	Tenue d'au moins une journée familiale
	Faire un maillage entre la politique culturelle et la signature plein air	✓	✓	MRC		Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de projets communs
	Mettre en place un service d'aide et un fonds d'appui aux événements	✓	✓	MRC Municipalités		Leader	\$\$	✓		✓	Nombre de projets soutenus

7. RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

OBJETIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
7.1 Favoriser la rétention des familles et des aîné-e-s ainsi qu'une meilleure intégration des nouveaux-elles arrivant-e-s dans leur communauté d'accueil	Réaliser une politique régionale d'accueil et d'inclusion des nouveaux-elles arrivant-e-s et soutenir les municipalités, notamment par la participation aux comités d'accueil	✓	✓	MRC Table en immigration	Municipalités Organismes	Leader	-	✓			Nombre de projets soutenus
7.2 Brosser un portrait de l'itinérance dans la MRC	Faire un état de situation quant à l'itinérance et aux besoins qui en découlent, déployer les moyens nécessaires pour contrer le phénomène Faire une vigie sur la problématique de l'itinérance en région	✓	✓	CISSS	MRC	Accompa- gnatrice	-	✓	✓	✓	Document d'état de la situation Partage des résultats entre intervenant-e-s

8. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

OBJETIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
8.1 Favoriser une offre de services sociocommunautaires et de programmes la plus complète possible et qui réponde aux besoins des familles et aîné-e-s	Maintenir une représentation de la MRC au sein des instances stratégiques en lien avec les services de santé	✓	✓	CISSS	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Nombre de rencontres et d'actions
	Participer à la table de développement des communautés	✓	✓	CDC CISSS	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Nombre de rencontres et de projets concertés
8.2 Contribuer à la promotion des services communautaires	Inviter un organisme socio-communautaire à présenter ses services au conseil des maires, avant chaque séance mensuelle	✓	✓	CDC Organismes	MRC	Partenaire	-	✓	✓	✓	Nombre d'organismes invités
8.3 Sensibiliser les organismes socio-communautaires au déploiement de leurs services sur l'ensemble du territoire	Relayer aux municipalités la présentation des services des organismes socio-communautaires pour diffusion dans leurs outils de communication	✓	✓	CDC	MRC	Facilitatrice	-	✓	✓	✓	Nombre de présentations
	Poursuivre l'étude sur la sécurité alimentaire et assurer le suivi des recommandations	✓	✓	MRC	CISSS-CDCA Organismes communautaires	Leader	-	✓	✓	✓	Dépôt de l'étude
8.4 Agir sur les déterminants sociaux de la santé dans la lutte contre la pauvreté, notamment la sécurité alimentaire		✓	✓	MRC	CISSS-CDCA Organismes communautaires	Leader	-	✓	✓	✓	Dépôt de l'étude

9. SÉCURITÉ

OBJETIF	ACTION	CIBLE		RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
		A	F					2024-2025	2026	2027	
9.1 Outiller les municipalités afin que les axes routiers soient plus sécuritaires pour la population, notamment les familles et les aîné-e-s	Développer un outil proposant des aménagements conviviaux et sécuritaires et en faire la promotion auprès des municipalités	✓	✓	MRC	MTQ Municipalités	Leader	-	✓			Production et diffusion de l'outil
		✓	✓	MRC	Municipalités	Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de diffusions
		✓	✓	MRC Municipalités	SQ	Leader	-	✓	✓	✓	Nombre d'interventions
9.2 Améliorer la sécurité à domicile des aîné-e-s	Promouvoir le programme PAIR et le service 811	✓		MRC	CISSS CDC	Partenaire	\$\$	✓	✓	✓	Nombre de diffusions

10. SUIVI DE LA POLITIQUE

OBJETIF	ACTION	CIBLE	RESPONSABLE(S)	PARTENAIRE(S)	RÔLE DE LA MRC	BUDGET*	ÉCHÉANCIER			RÉSULTAT ATTENDU
							2024-2025	2026	2027	
10.1 Assurer les conditions favorables à la réalisation des plans d'action municipaux et territoriaux	Mandater une ressource à l'interne responsable du suivi de la politique et de l'accompagnement des municipalités	A ✓ F ✓	MRC	CISS CDC	Leader	\$\$\$\$	✓	✓	✓	Mandat octroyé à une ressource
10.2 Mobiliser les partenaires sur une base régulière pour faire les suivis des actions	Initier une rencontre annuelle entre les partenaires concernés Se doter d'un outil de vigie commun	✓	MRC	CISS CDC	Leader	-	✓	✓	✓	Nombre de rencontres
10.3 Optimiser les ressources afin d'avoir un effet structurant sur l'ensemble du développement de la MRC	Mandater une ressource à l'interne dont la responsabilité sera d'assurer une vision transversale des diverses politiques en place	✓	MRC	CISS CDC Organismes	Leader	-	✓	✓	✓	Outil de vigie

* Budget :

\$ - de 5 000 \$

\$\$ = 5 000 à 15 000 \$

\$\$\$ = 15 000 à 30 000 \$

\$\$\$\$ = 30 000 \$ et +

Liste des sigles et des acronymes

AAVA	Association de l'Action Volontaire Appalaches
CDC	Corporation de développement communautaire des Appalaches
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Coop	Coopérative
CSSA	Centre de services scolaire des Appalaches
MTQ	Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté des Appalaches
OBNL	Organisme à but non lucratif
OH	Office d'habitation des Appalaches
SQ	Sûreté du Québec
URLS	Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches



Crédit photo : Michel Tremblay



Crédit photo : Lynn Gosselin

Remerciements

La MRC des Appalaches reconnaît l'importance du soutien et de l'apport de l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés. Par leur temps, leur disponibilité et leur concertation, il a été possible de mener cette démarche de consultation et d'élaborer une politique Familles et Aînés qui contribuera au bien-être individuel et collectif sur le territoire.

MRC des Appalaches | Comité de travail

Heidi Bédard, chargée de projet en plein air
Marie-Claude Caouette, chargée de projet et responsable du pilotage de la démarche
Cassy Lachance, conseillère en communication
Rick Lavergne, directeur général
Carole Mercier, conseillère en développement
Louise Nadeau, conseillère en développement
Véronique St-Gelais, chargée de projet en immigration
Gina Turgeon, directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Renée Vachon, aménagiste

Comité aviseur de la politique Familles et Aînés

Jézabel Amesse, agente de promotion des saines habitudes de vie | CISSS de Chaudière-Appalaches
Heidi Bédard, chargée de projet en plein air | MRC des Appalaches
Marc-Alexandre Brousseau, préfet | MRC des Appalaches
Nicole Champagne, présidente du Conseil des aînés | MRC des Appalaches
Caroline Cloutier, agente de promotion des saines habitudes de vie | CISSS de Chaudière-Appalaches
Andréa Gosselin, élue responsable des questions Familles et Aînés | MRC des Appalaches
Jean-Paul Grondin, maire suppléant | East Broughton
Catherine Lachance, directrice | Réseau d'Entraide des Appalaches
Caroline Lafontaine, coordonnatrice communautaire | Le Spot
Marie-Christine Lambert, organisatrice communautaire | CISSS de Chaudière-Appalaches
Martin Mailhot, conseiller technique | Espace MUNI
Carole Mercier, conseillère en développement | MRC des Appalaches
Caroline Nadeau, représentante du comité PFM-MADA | Irlande
Louise Nadeau, conseillère en développement | MRC des Appalaches
Rock Sadoine, représentant du comité PFM-MADA | Disraeli Paroisse
Véronique St-Gelais, chargée de projet en immigration | MRC des Appalaches
Philippe Tétreault, agent de développement | Corporation de développement communautaire des Appalaches
Jean-Philip Turmel, chef de division culture et vie citoyenne – Service des loisirs et de la culture | Thetford Mines
Josée Vachon, consultante | Disraeli



Crédit photo : Paul Dussault



Crédit photo : Geneviève Clavet Roy

Consultant | Artéfact urbain

Jeanne Couture, directrice générale

Laura Trottier, chargée de projet, directrice de la division Accompagnement culturel

Odile Pelletier, chargée de projet

Cathy Gilbert, réviseure

Graphisme

Catherine Côté

Références

Carrefour action municipale et famille. 2018. *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM*. Brossard : Carrefour action municipale et famille.

Ministère de la Famille et des Aînés. 2007. *Regard sur la démarche relative à l'élaboration ou à la mise à jour d'une politique familiale municipale*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2019. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. 2^e édition. Municipalité amie des aînés. Québec : Gouvernement du Québec.



Crédit photo : France-Anne Blanchet



Crédit photo : Michel Tremblay

Portrait de la population¹

Territoire

La MRC des Appalaches occupe un territoire de 1 911,83 km² et compte pas moins de 19 municipalités, dont deux municipalités de paroisse. On y retrouve également 33 lacs, la Station récréotouristique du Mont Adstock, le mont Grand-Morne, les sentiers pédestres des 3 monts ainsi que le parc national de Frontenac (Sépaq), qui permettent de profiter de la nature et des paysages du territoire.



¹ Les informations sont tirées du "Profil de recensement" du Recensement de la population de 2021 produit par Statistique Canada. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00032431&SearchText=Les%20Appalaches>.

La population

Entre les recensements de 2016 et de 2021, la MRC des Appalaches a connu une augmentation de la population de 2,5 %, ce qui est en deçà de la moyenne provinciale de 4,1%. Toutefois, il est intéressant de noter que la MRC des Appalaches avait connu une baisse démographique de 1,8 % entre 2011 et 2016.

La ville centre de la MRC, Thetford Mines, est le lieu de résidence de 60 % de la population totale de 43 412 personnes. Le poids démographique important de la ville indique qu'une majorité de la population réside en milieu urbain.

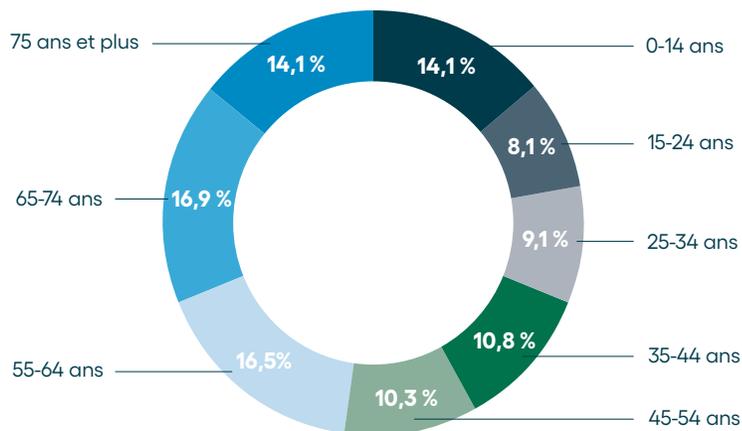
Répartition de la population par municipalité

Municipalité	Population totale	
	Nombre	%
Adstock	2 903	6,69 %
Beulac-Garthby	931	2,14 %
Disraeli Paroisse	1 163	2,68 %
Disraeli Ville	2 360	5,44 %
East Broughton	2 248	5,18 %
Irlande	897	2,07 %
Kinnear's Mills	397	0,91 %
Sacré-Cœur-de-Jésus	536	1,23 %
Saint-Adrien-d'Irlande	395	0,91 %
Saint-Fortunat	255	0,59 %
Saint-Jacques-de-Leeds	711	1,64 %
Saint-Jacques-le-Majeur	186	0,43 %
Saint-Jean-de-Brébeuf	351	0,81 %
Saint-Joseph-de-Coleraine	1 820	4,19 %
Saint-Julien	378	0,87 %
Saint-Pierre-de-Broughton	889	2,05 %
Sainte-Clotilde-de-Beauce	569	1,31 %
Sainte-Praxède	351	0,81 %
Thetford Mines	26 072	60,06 %
MRC des Appalaches	43 412	100,00 %

Répartition de la population selon le groupe d'âge

Depuis 2011, la population de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus connaît une hausse démographique, alors que la population de 15 à 64 ans connaît quant à elle une baisse.

La répartition de la population par groupe d'âge permet de constater que la MRC des Appalaches fait face à un vieillissement marqué de la population. En effet, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 31,1 % de la population, alors qu'en comparaison, la proportion québécoise est de 20,6 % en 2021. À noter que l'âge moyen de la population de 48,4 ans est également plus élevé que la moyenne provinciale de 42,8 ans.



Répartition de la population par groupe d'âge en 2021

Groupe d'âge	Nombre de personnes	Pourcentage de la population, 2021	Variation entre 2016 et 2021
0 à 14 ans	6 140	14,1 %	4,6 %
15 à 64 ans	23 790	54,8 %	-4,9 %
65 ans et plus	13 480	31,1 %	17,6 %

Répartition des familles

Le recensement de 2021 permet de constater que 37,9 % des ménages de la MRC des Appalaches sont constitués d'une personne seule, ce qui représente une augmentation 4,3 % par rapport à 2011. De même, 33,2 % des ménages sont un couple sans enfants, une proportion demeurée relativement stable depuis le 33,6 % en 2011.

Les familles avec enfants constituent quant à elles 25,3 % des ménages de la MRC, soit 18,2 % étant des couples avec enfants et 7,1 %, des familles monoparentales. Ces deux types de ménages ont connu une baisse de 3,4 % et de 0,5 % respectivement.

Répartition des types de ménage

Type de ménage	%		Variation
	2011	2021	
Personne seule	33,6 %	37,9 %	4,3 %
Couple sans enfants	33,6 %	33,2 %	-0,4 %
Couple avec enfants	21,6 %	18,2 %	-3,4 %
Famille monoparentale	7,6 %	7,1 %	-0,5 %
Ménage multigénérationnel	0,5 %	0,4 %	-0,1 %
Ménage comptant plusieurs familles de recensement	0,1 %	0,1 %	0 %
Ménage comptant une seule famille de recensement, avec personnes additionnelles	1,1 %	1 %	-0,1 %
Ménage sans famille de recensement, de deux personnes ou plus	2 %	2,1 %	0,1 %



Crédit photo: Lynn Gosselin



Crédit photo: Lynn Gosselin

Répartition des aîné·e·s

Parmi la population âgée de 55 ans et plus, la tranche d'âge ayant le plus grand poids démographique correspond à la population âgée de 60 à 69 ans, ce qui représente 37,5 % de la population dite aînée. De même, les personnes âgées entre 55 et 74 ans représentent 70,2 % de la population aînée. Les personnes aînées constituent un groupe démographique important dans la MRC, ce qui reflète un vieillissement significatif de la population.

Répartition des aîné·e·s

Municipalité	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus	Total
Adstock	525	515	160	60	1 260
Beulac-Garthby	205	260	115	35	615
Disraeli Paroisse	265	235	80	10	590
Disraeli Ville	410	400	280	140	1 230
East Broughton	340	360	185	75	960
Irlande	175	185	50	10	420
Kinnear's Mills	60	50	30	0	140
Sacré-Cœur-de-Jésus	85	75	30	10	200
Saint-Adrien-d'Irlande	70	70	35	0	175
Saint-Fortunat	50	55	10	5	120
Saint-Jacques-de-Leeds	100	105	40	20	265
Saint-Jacques-le-Majeur	45	40	20	0	105
Saint-Jean-de-Brébeuf	55	50	20	5	130
Saint-Joseph-de-Coleraine	315	375	155	25	870
Saint-Julien	80	75	30	5	190
Saint-Pierre-de-Broughton	115	150	60	15	340
Sainte-Clotilde-de-Beauce	70	70	45	20	205
Sainte-Praxède	90	55	20	10	175
Thetford Mines	4 100	4 220	2 785	1 530	12 635
MRC des Appalaches	7 155	7 345	4 150	1 975	20 625

Revenu

En 2020, le revenu médian après impôts était de 52 400 \$ dans la MRC des Appalaches, alors qu'il se situait à 63 200 \$ à l'échelle de la province. De plus, le taux de faible revenu pour l'ensemble de la population selon la MFR-Apl² était de 15,1 % en 2020, mais s'élevait à 26,4 % pour les personnes de 65 ans et plus. Cette mesure met en exergue la précarité financière vécue par les personnes âgées.

On constate une grande variation du revenu au sein même de la MRC, entre les différentes municipalités. En effet, il y a un écart de plus de 20 000 \$ entre les revenus médians après impôts des municipalités de Kinnear's Mills et Sainte-Clotilde-de-Beauce (64 500 \$) et Disraeli et Saint-Fortunat (44 000 \$).

Parmi les facteurs contribuant à la précarité financière de certains groupes de la population, mentionnons le vieillissement de la population, le nombre élevé de personnes vivant seules ou encore le revenu consacré aux frais de logement.

Revenu médian après impôt

Municipalité	Revenu médian après impôt des ménages
Kinnear's Mills	64 500 \$
Sainte-Clotilde-de-Beauce	64 500 \$
Adstock	62 800 \$
Irlande	61 200 \$
Saint-Pierre-de-Broughton	60 400 \$
Saint-Adrien-d'Irlande	59 200 \$
Sacré-Coeur-de-Jésus	58 400 \$
Disraeli Paroisse	58 000 \$
East Broughton	56 000 \$
Sainte-Praxède	55 600 \$
Saint-Jean-de-Brébeuf	54 400 \$
Saint-Joseph-de-Coleraine	54 000 \$
Saint-Julien	53 600 \$
Beaulac-Garthby	52 000 \$
Saint-Jacques-de-Leeds	51 600 \$
Thetford Mines	50 800 \$
Disraeli	44 000 \$
Saint-Fortunat	44 000 \$
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	X

² Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)

Habitation

Le principal type de logement dans la MRC des Appalaches est la maison individuelle non attenante à 72,2 %. De plus, on retrouve 72,4 % de propriétaires parmi les ménages et 27,6 % de locataires. Malgré tout, une pression sur le parc locatif semble se faire sentir, ce qui peut constituer un frein à l'arrivée de nouvelles personnes dans la région et un obstacle supplémentaire à l'établissement de personnes immigrantes et d'étudiant-e-s internationaux-ales sur le territoire.

Depuis les 10 dernières années, on constate une diminution des ménages qui consacrent 30 % ou plus du revenu aux frais de logement, passant de 16,6 % en 2011 à 10,4 % en 2021.

Types de logement

Type de logement	Proportion
Maison individuelle non attenante	72,2 %
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	15,9 %
Appartement ou plain-pied dans un duplex	8,2 %
Maison en rangée	0,4 %
Maison jumelée	1,7 %
Logement mobile	1 %
Maison individuelle attenante	0,5 %



Crédit photo: Louise Fortier



Crédit photo: Louise Nadeau

Portrait provisoire de l'immigration

En 2021, la population immigrante représentait 1,6 % de la population globale du territoire, soit 660 personnes. Toutefois, un portrait plus récent de l'immigration réalisé par la MRC des Appalaches propose un reflet plus juste de la situation actuelle. Selon ce portrait, la population immigrante du territoire serait constituée de 827 travailleur·euse·s étranger·ère·s, 691 étudiant·e·s internationaux·ales et 524 personnes immigrantes. Dans les institutions scolaires du territoire, cela représente 505 élèves au Centre de services scolaire des Appalaches, 105 étudiant·e·s au Cégep de Thetford et 34 élèves à la Commission scolaire Central Québec – Central Quebec School Board. La population immigrante du territoire a majoritairement un statut économique.

Ce portrait avance également que 24,5 % des personnes immigrantes sont d'origine philippine et que 37,1 % ont l'espagnol pour langue maternelle. Seulement 3,5 % d'entre eux·elles n'ont aucune connaissance du français, mais 48,2 % sont considérés·es comme débutant·e·s. Ces données offrent un indice important quant à l'accessibilité réelle de la population immigrante aux services – de santé, communautaire, sociaux, scolaire et plus – en raison de la barrière de la langue et d'une faible compréhension du français.

Éducation

La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur est en deçà de la moyenne provinciale de 29,5 %, alors qu'elle est de 13,2 % dans la MRC des Appalaches. De même, en 2021, 50,9 % des jeunes de 18 à 24 ans fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire, alors qu'il·elle·s étaient 59,4 % à l'échelle de la province.



Crédit photo : Heidi Bédard

Travail

Dans la MRC des Appalaches, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans était, en 2021, de 74,6 % et de 75,3 % pour les personnes de 25 à 64 ans. Parmi les travailleur-euses, 86 % déclarent être employé-e-s et 14,1 % se disent travailleur-euse-s autonome-s. Le secteur d'emploi principal est la fabrication, suivi des soins de santé et d'assistance sociale.

Taux d'emploi (2021)

Municipalité	15 à 24 ans	25 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Adstock	65,1 %	76,2 %	6,5 %	55 %
Beaulac-Garthby	53,8 %	67,1 %	5,3 %	38,7 %
Disraeli Paroisse	81,3 %	71,1 %	10,9 %	52,7 %
Disraeli Ville	88,2 %	75,3 %	9,3 %	51,5 %
East Broughton	73,2 %	78,2 %	10,2 %	56,1 %
Irlande	69,2 %	79,3 %	3,8 %	52,6 %
Kinnear's Mills	90 %	91,9 %	9,5 %	65,2 %
Sacré-Cœur-de-Jésus	50 %	73,6 %	13 %	56,3 %
Saint-Adrien-d'Irlande	80 %	87,2 %	21,1 %	65,6 %
Saint-Fortunat	80 %	91,2 %	25 %	74,1 %
Saint-Jacques-de-Leeds	37,5 %	68,9 %	16,2 %	50,4 %
Saint-Jacques-le-Majeur	0 %	64,3 %	21,4 %	45,2 %
Saint-Jean-de-Brébeuf	0 %	94,1 %	30 %	69,6 %
Saint-Joseph-de-Coleraine	74,2 %	67,3 %	7,3 %	46,6 %
Saint-Julien	100 %	62,5 %	9,1 %	48,3 %
Saint-Pierre-de-Broughton	93,3 %	83,3 %	14,6 %	65,5 %
Sainte-Clotilde-de-Beauce	72,7 %	82 %	26,7 %	71,3 %
Sainte-Praxède	100 %	48,5 %	11,1 %	39,7 %
Thetford Mines	74,3 %	75,1 %	7,6 %	52,8 %
MRC des Appalaches	74,6 %	75,3 %	8,6 %	53,2 %

Les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Fortunat et Saint-Jean-de-Brébeuf présentent les plus hauts taux d'emploi de la MRC pour la population âgée de 25 à 64 ans, alors que la municipalité de Sainte-Praxède en présente le plus bas, selon le recensement de 2021. En ce qui concerne la population de 65 ans et plus, les municipalités de Saint-Jean-de-Brébeuf, Sainte-Clotilde-de-Beauce et Saint-Fortunat présentent les plus hauts taux d'emploi, alors qu'Irlande présente un très faible taux d'emploi pour la même tranche de population.



MRC
des Appalaches